

Treillières

Magazine d'information de la commune de Treillières

MAG' n°75
JUN
JUILL
AOUT
2017

 www.treillieres.fr



Nouveau quartier, nouveau centre bourg

**UN NOUVEAU VISAGE
POUR TREILLIÈRES**



Le bagad Orvez ouvrira Treill'air de fête



Mon cher Morris



Gazoline shooter

Une partie de l'équipe d'organisation



Treillières en fête, et en kilt !

Pas d'excuses possible. Vu le temps de préparation, l'ambition des équipes d'animation, la mobilisation des 70 bénévoles, la qualité de la programmation... Impossible de rater *Treill'air de fête*, version 2017. En scottish version, puisque c'est *Treill'air de fête* en kilt qui s'annonce, le 24 juin prochain. « *Cela ne veut pas pour autant dire que nous nous focaliserons uniquement sur la culture bretonnante* », assure Sébastien Jacob, responsable du service animation jeunesse à la ville de Treillières. Que peut-on révéler ? « *De la danse celtique, un projet intergénérationnel entre les groupes d'aînés de Sucé-sur-Erdre OICO et le groupe Kejadenn de l'école de musique, des animations autour des jeux bretons, un château de Merlin l'enchanteur, une animation déjantée sur le skate-parc, du rock celtique...* » Ajoutons à cela un bateau géant sur

la scène Olympie, un dragon sur le toit de l'espace Simone-de-Beauvoir. N'en dévoilons pas davantage, à part sans doute quelques indices sur la programmation musicale : le trio nantais de Gazoline shooter, Mon cher Morris (Pornic) et les talentueux FFR Celtic Fiesta - qui viennent spécialement de Belfort -, sauront satisfaire les mélomanes en tous genres. Et bien entendu, comme chaque année, les associations sportives du rugby, football, basket, gymnastique, judo, tiendront leurs stands gourmands. *Treill'air de fête*, une occasion unique de démarrer l'été en toute convivialité.

Le 24 juin, de 16h à 1h. Entrée libre sur le site du complexe du Gesvres.

Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie - 44119 Treillières cedex - Tél. 02 40 94 64 16

Horaires :

Lundi au vendredi - 9h à 12h30 • 14h à 17h30 (mairie fermée le jeudi après-midi).
Permanence état civil et formalités : samedi de 9h à 12h.

Numéro 75 : juin - juillet - août 2017 - Dépôt légal à parution.

Magazine trimestriel d'information et de communication de la commune de Treillières. **Directeur de publication :** Alain Royer

Responsable de la rédaction : Catherine Cadou - **Coordination :** Sophie Escande-Sorin

Crédit photos : Mairie de Treillières - Fotolia.com

Réalisation : studio graphique Impression Visuelle - **Imprimerie :** Cartoffset - **Tirage :** 3850 exemplaires -

Distribution : Guy W. Services

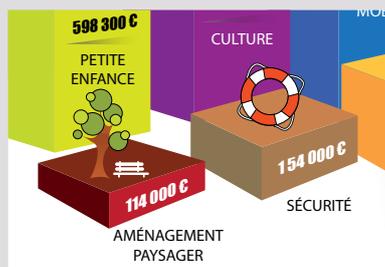


Événements **P4**

Retour sur les quatre réunions de village

Portraits **P7**Citoyens de demain **P8**L'avenir s'écrit aujourd'hui **P10**

Logements, aménagement urbain, écoles...

Partageons nos passions **P12**DOSSIER **P14**Solidarité famille **P19**Intercommunalité **P20**Culture **P21**Conseil municipal **P22**Travaux **P24**Économie **P26**Expression libre **P28**C'est pratique **P29**Agenda **P30**

L'AVANT-PROPOS

DU MAIRE

CONFORTER L'AMBITION DE LA VILLE

Chers administrés,

Pour mes collègues élus de la Majorité et moi-même, il était important de pouvoir vous rencontrer et échanger avec vous sur l'évolution de notre commune, ses projets d'aménagements, comme de pouvoir répondre à vos interrogations. À ce titre, les quatre réunions de village organisées au mois de mars dernier ont montré combien vous étiez attachés à votre ville, à votre village, et ont confirmé l'intérêt que vous portiez au devenir de votre espace de vie en général, et à la qualité des services publics en particulier.

Dans ce magazine, nous revenons sur ces différents rendez-vous de la démocratie locale. Nous vous présentons également en détails le budget 2017 de notre commune, toujours contraint par un contexte économique peu favorable et une chute des dotations d'État.

Mais, en témoignent les nombreux projets en cours ou programmés pour notre ville, c'est aussi un budget responsable et ambitieux que nous avons voté. Les investissements et les dépenses publics de fonctionnement, que nous souhaitons les plus maîtrisées possibles, servent à chacun d'entre vous, à l'accueil des nouvelles familles, à la scolarité des enfants... Ils se destinent également à des projets à caractère culturel, ou sportif, j'en veux pour preuve le renouvellement récent des équipements sportifs, comme la halle de raquette, dont les travaux s'achèvent. Dans ce magazine, vous découvrirez aussi d'autres projets davantage privés qui participent à élargir de manière cohérente l'offre de logements sur la commune.

Vous retrouverez d'autres rubriques traditionnelles de cette édition de mai : celle consacrée à la vitalité des activités économiques, qui se créent, se renouvellent et participent au dynamisme de notre ville, comme des initiatives associatives, toujours en mouvement : soulignons que ce magazine fait un focus particulier sur deux nouvelles associations, la première créée dans un secteur culturel, la seconde œuvrant pour la sauvegarde de l'environnement.

Parmi les rendez-vous que nous propose ce printemps, il est indispensable bien entendu de penser à la nouvelle édition de *Treill'air de fête* qui se prépare actuellement, grâce au concours de nombreux bénévoles. C'est un événement phare pour notre commune. La qualité de la programmation comme des animations proposées sont au rendez-vous, au même titre que l'engagement des associations pour que cette fête, placée sous le signe de l'univers celte, soit cette année encore une réussite !

Je vous souhaite une excellente lecture et un bel été à toutes et tous.

Alain Royer
Maire de Treillières

Réunions de village

Quatre moments de démocratie participative



C'est une pratique citoyenne de la vie locale à laquelle les élus de la Majorité se sont confrontés, en mars dernier, à l'occasion des réunions de village. Le temps d'une soirée de présentation des projets communaux, les habitants, venus nombreux, ont pu apprécier ces espaces d'expression et d'échanges, nécessaires à l'amélioration de leur cadre de vie.

Finis le temps de l'usager consommateur, du citoyen passif. L'habitant a besoin d'être acteur de la vie locale. « C'était une promesse de notre mandat à laquelle nous tenions », a rappelé le maire, Alain Royer. « En plus du travail que nous réalisons sur le terrain ou des rencontres régulières que nous avons avec les habitants, les associations, les entreprises (...), formaliser un temps de rencontres tous les deux ans nous paraît indispensable. » Échange, écoute et compréhension des demandes en fonction des bassins de vie ont guidé l'organisation de ces quatre soirées distinctes. Morceaux choisis.

Les projets futurs

Extension de la zone de Ragon, Zac de la Belle étoile, ouverture du parc aquatique Alphéa (prévue pour le 13 septembre), circulation, commerce de proximité... **Philippe Lebastard**, adjoint au maire en charge de l'urbanisme, a rappelé que « le développement de la

commune va se poursuivre, une étude urbaine va être menée sur le devenir du bourg à l'horizon de dix ou quinze ans ». **Mickaël Mendès**, adjoint aux sports, a souligné une année 2016 « remarquable, avec la création ou le renouvellement de nombreux équipements sportifs », en attendant la livraison de la toute nouvelle halle de raquette, dont les travaux prennent fin. **Catherine Henry**, adjointe déléguée à l'animation locale, la culture et l'environnement (...), parle d'une « chance treilliérienne : celle de disposer de 70 associations, 5 300 adhérents, et de nombreux volontaires pour animer et organiser les événements festifs sur la commune. »

Des informations utiles...

La réunion de village n'est pas un seul moyen d'écoute des interrogations et des requêtes des habitants, ces moments ont été également pour la population des temps d'information utiles. Utiles comme ces précisions



apportées par **Philippe Lebastard** sur l'instruction des autorisations de droits des sols : « Depuis maintenant deux ans, les demandes sont instruites par la communauté de communes Erdre et Gesvres. L'an dernier, 2 600 dossiers ont été traités, 13 % concernaient notre commune, représentant un coût pour la ville de 39 693 euros. » L'élue complète son intervention par un conseil pratique : « Il est indispensable que les demandes transmises soient les plus complètes possible, et ceci pour éviter tout retour de dossiers... »

Quelle identité pour Treillières ?

« La construction du pôle médical s'achève », a indiqué **Gil Rannou**, adjoint délégué notamment à l'aménagement. « C'est une opération privée ». L'élue a indiqué que la mairie travaillait avec un autre partenaire privé pour la construction d'une maison funéraire (lire page 21), qui fait face au cimetière ; qu'un nouvel aménageur était attendu pour la réalisation des tranches 3 et 4 de la Zac de Vireloup, rappelant au passage la position de la Majorité : « Notre objectif est bien de dé-densifier la ZAC et de corriger les anomalies d'aménagement, suite aux nombreuses remontées que nous avons des habitants. D'où la modification du PLU qui a été votée en conseil municipal : celle-ci pose des conditions d'aménagement afin d'encadrer la densification. » Pour l'élue, ces conditions s'appliquent également aux villages : « en dépit des orientations d'aménagement imposées par le schéma métropolitain Nantes – Saint-Nazaire, nous avons la volonté de conserver le caractère "hameau" de nos villages, comme de préserver les espaces agricoles. » La sauvegarde de l'identité de la commune est en jeu : « pas tout-à-fait rurale, pas complètement urbaine ».

Quelle place pour les villages ?

Globalement, les habitants apprécient de vivre à Treillières, notamment dans les villages... « Nous sommes conscients que ce que vous allez faire pour le bourg, c'est extraordinaire », s'exclame Michel, lors de la réunion dédiée à Garambeau. « Mais dès que l'on s'éloigne un peu c'est difficile de voir les résultats, notamment sur notre secteur, en matière de voirie ». Réponse d'**Alain Royer** : « Nous avons mobilisé un million d'euros cette année pour ces travaux routiers. Depuis 2016, les travaux de voirie se sont concentrés sur le bourg, mais ils se terminent. Tous les investissements futurs seront réalisés dans les villages. Il est important de pouvoir

lisser ces dépenses sur plusieurs années », a conclu le maire. **Jean-Claude Salau**, adjoint à la voirie, aux travaux et aux espaces verts, complète : « Chaque année, la mairie procède à la remise en état de 3,5 km de voiries secondaires. Des investissements importants ont par ailleurs été consentis en matière d'assainissement, permettant à 203 habitations d'être raccordées, d'ici la fin du mois de juin. »

La tranquillité publique en question

Dénominateur commun des quatre réunions, la sécurité – routière, des habitations, des équipements – s'est imposée comme une thématique récurrente. Un habitant s'inquiète de la sécurité de la route du pont du gué, un autre sur l'éclairage des cheminements doux... Il a également été question de civisme : dégradations, rodéos, provocations... Une assistante maternelle s'inquiète : « Ce que vous faites pour la commune, c'est super. Mais deux policiers municipaux pour 9 400 habitants, c'est peu... » Sur ce point, le maire a rassuré l'auditoire, en précisant notamment que leur présence serait assurée de 17h à 23h le vendredi soir. « La ville a par ailleurs recruté un agent de prévention, et depuis son arrivée, la situation s'est tout de même améliorée... » Le premier magistrat de la commune en a profité pour rappeler qu'il avait été « contraint de retirer l'arrêté interdisant les rassemblements et la consommation d'alcool dans plusieurs secteurs, sur décision préfectorale... Le maire ne peut pas tout contrôler, alors nous comptons aussi sur la police nationale et la Gendarmerie pour nous permettre de retrouver une quiétude légitime. »

Des solutions, ensemble

Catherine Cadou, première adjointe à la citoyenneté, a profité de ces réunions de village pour parler des projets menés pour « rapprocher les générations et les habitants entre eux ». Un habitant intervient : « Sur des sujets comme la sécurité, quels que soient les courants de pensée, il est difficile de trouver collectivement un juste équilibre entre l'autorité et la liberté. Il faut pourtant trouver une solution pour que tous les citoyens se sentent heureux, là où ils habitent. » Applaudissements dans la salle. Lors de la première soirée, Charles avait aussi trouvé les mots justes : « vivre ensemble, c'est vivre en harmonie. Et cette harmonie appelle à la responsabilité des uns et des autres, pas uniquement des élus. Mais de tous. »





Quelle belle rando !

« Des conditions météo excellentes, une fréquentation dépassant nos espérances, un investissement sans faille de nos nombreux bénévoles... ». C'est avec enthousiasme que Bernard Rondelle, président du Treillières vélo club du Gesvres, a fait le bilan de l'édition 2017 de la Rando du Gesvres. 1 744 participants, dont 1026 VTT, 228 cyclos, 490 marcheurs. Un record !

Joie pleine comme un œuf

Un succès comme chaque année. Dans le parc du Haut-Gesvres, munis d'un panier, les enfants ont participé le 9 avril dernier à la recherche des œufs en chocolat savamment cachés. Un seul œuf était difficilement dissimulable, celui conçu par Jérôme Cavatz, artiste artisan pâtissier de Treillières. Il le dit lui-même : « Je fais cela pour faire plaisir aux enfants, rien d'autres ». Opération réussie.



Rendez-vous sur les planches en 2018

« Nous ne nous sommes pas ennuyé une seconde, il se passait toujours quelque chose, c'était comique et émouvant à la fois... » Voilà ce qu'à entendu l'équipe de La Cavale, à l'issue des différentes représentations de la pièce *Une fleur sur les ruines*, jouée en mars dernier salle Simone-de-Beauvoir. Rendez-vous en 2018, La Cavale fêtera ses 30 ans d'existence. L'événement sera fêté comme il se doit...



Marche vive : un Audax de 75 km

Après un premier Audax de 50 km la saison passée, l'association Marche vive a organisé début mai une première édition de 75 km de marche à 6 km/h en partenariat avec le groupe de Grandchamp-des-Fontaines. De 7h à 22h, trois parcours ont réuni 66 marcheurs de la région, de Bretagne, de Normandie, et même des Pyrénées-Atlantiques. Les conditions météorologiques étaient idéales pour une randonnée rendue possible grâce à la précieuse et fidèle équipe de bénévoles.

Françoise, à cœur ouvert

À travers la rencontre de Françoise, nous avons fait la connaissance de JérémY. Il était son bonheur, sa lumière. Cette lumière s'est éteinte un jour de printemps 2005, emporté par une leucodystrophie. Françoise a pris le temps pour le raconter dans un livre mémoire.



Il y a l'avant et l'après. L'avant, c'est une vie de famille ordinaire, inébranlable. L'après, c'est l'absence, la vie sans un fils, le combat d'une vie. Françoise nous a accueilli avec un sourire, sincère et chaleureux, celui d'une battante certes touchée, pas celui d'une femme perdue et enfermée dans le chagrin. « JérémY grimpeait aux arbres, faisait du patin à roulettes, avant de rencontrer un jour cette maladie, puis le handicap. Avant de partir. » Trop tôt évidemment. Pendant ces années éprou-

vantes, Françoise a accompagné son fils, avec des sentiments mêlés de colère, de détresse, d'espoir, de joie parfois. « *Au fil des jours, comme un carnet de bord, j'ai couché sur le papier notre vie bouleversée, celle de JérémY, diminuée.* » 122 pages sans fard, pour ne pas oublier, pour laisser une trace de ce combat face à une détresse de cœur, aux difficultés administratives, médicales... JérémY est le titre de ce journal intime où Françoise se livre totalement. Pour poursuivre cet hommage

d'une mère et d'un père à un fils, et d'une sœur à un frère, Françoise a été à l'origine, avec l'aide d'autres parents, de la création de l'association *Un copain comme les autres* : elle permet l'accès aux loisirs et à la culture des personnes en situation de handicap. Également déléguée de l'association ELA, qui lutte contre les leucodystrophies, Françoise partage ses émotions, et sensibilise. JérémY est sur le point d'être édité. Une histoire vraie pour une vie trop courte.



Nathan, déjà citoyen

Curieux hasard, nous avions fait le portrait de son frère jumeau en 2016. Ce qui nous amène à nous intéresser à Nathan Gardan, c'est justement son intérêt aux autres, à la chose publique. Treilliérain de cœur, le jeune homme

nous a donné rendez-vous sur le campus du Tertre, à Nantes, où il poursuit ses études en administration des entreprises. Il y a quelques semaines, Nathan obtenait sa première carte électorale. Car l'avenir lui appartient, y compris dans l'isoloir : « voter est une chance, quelque chose d'indispensable. » Même si le jeune homme avoue être indécis parfois, « éloigné des enjeux politiques », il fait son devoir de citoyen. Sportif, convivial, BAFA en poche, Nathan

pense à l'avenir sans trop se prendre la tête. « Il est vrai que beaucoup de choses se bousculent actuellement, il faut mettre toutes les chances de son côté pour réussir ». Les études, et aussi un engagement en tant qu'animateur au centre de loisirs de la commune. « C'est ma manière de m'investir ». Encore plus citoyenne, et complètement bénévole, Nathan a répondu à l'appel de la municipalité pour donner de son temps et tenir un bureau de vote aux prochaines élections. « Il me semblait naturel de ne pas refuser : c'est ma ville, je l'apprécie, j'y vis, c'est important de participer ». Exemple à suivre.

Pour le plaisir de la lecture



Voilà une initiative bénévole qui place vraiment le lien entre les générations au cœur de ce moment de partage.

Lire et faire lire est d'abord une association nationale, d'ouverture à la lecture et de solidarité. En pratique, des béné-

voles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler le goût de la lecture et de la littérature. Des séances de lecture sont organisées en petit groupe, une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations. Cette action culturelle accompagne les enfants dans leur apprentissage des mots et des sons. L'association, à Treillières, est à la recherche de bénévoles.

Contact : 02 51 80 30 06
ou info@udaf44.asso.fr

ÉCOLE ALEXANDRE-VINCENT

Une année plutôt active

Retour sur une saison 2016 / 2017 riche en activités. Des ateliers pour apprendre à porter secours à l'école pour cinq classes du CE2 au CM2, avec la participation de parents, la mise en place d'un premier atelier maths sur le thème de la résolution de problèmes, un atelier jardin, une journée dédiée à l'éducation au développement durable, avec les enfants, leurs parents et les 15 enseignants. Sans oublier trois soirées théâtre, en avril dernier à la salle Simone-de-Beauvoir (5 classes participantes, du CE2 au CM2). En mars dernier, deux classes ont été inscrites au Salon

du livre, mais ce sont cinq classes qui ont participé au projet d'écriture et préparé la venue de Gaëtan Doré-mus, illustrateur et auteur de livres jeunesse (en photo).

« *Un parcours littéraire a permis aux élèves de produire des œuvres "à la manière de" en s'inspirant des albums de l'auteur. Les enfants ainsi ont réalisé un album-parcours Les cheveux* », explique Jean-Pierre Grimaud, directeur de l'école. « *Les objectifs de la démarche étaient de permettre aux élèves d'entretenir le plaisir de s'appropriier les livres et la lecture, comme de*



développer l'accès au sens et à la compréhension tant en lecture qu'en écriture ».

Soirée chorales le 2 juin, accueil des maternelles dans la réserve Galliane ou le refuge Alexandre et, actuellement, accueil des correspondants Finlandais. Non, l'année n'est pas terminée...

Devenus citoyens

Ils ont sans doute voté aux récentes élections présidentielles, ces jeunes



Treilliérains en feront de même aux législatives des 11 et 18 juin. Certains jeunes majeurs de la commune avaient répondu à l'invitation du maire, Alain Royer, et de son adjointe déléguée à la citoyenneté, Catherine Cadou, pour retirer leur carte d'électeur. Et devenir citoyen à part entière.



A l'occasion des élections présidentielles, Solène et Marion ont déjà tenu un bureau de vote !

ÉCOLE JOSEPH-FRAUD

À l'école de la différence

C'est parfois un perpétuel combat pour les personnes à mobilité réduite de faire ses courses, d'aller à la bibliothèque, de déposer ses enfants à l'école, de flâner dans un parc... Ces actes de la vie quotidienne restent difficiles à réaliser pour plus de 12 millions de Français. La Semaine de l'accessibilité a fait escale à l'école Joseph-Fraud pour sensibiliser les plus jeunes.

Faire découvrir le handicap. Des actions ludiques et pédagogiques ont été menées auprès de classes de CMI-CM2, à l'occasion de cette Semaine de l'accessibilité. Ce fut le cas à dans une classe de CMI de l'école Joseph-Fraud, dans laquelle Marie-Madeleine Régnier, adjointe au maire déléguée à la vie scolaire, a souhaité « faire intervenir une maman non voyante, Laura, qui a parlé aux enfants de son handicap visuel, des obstacles que lui indique sa canne blanche au quotidien, de ses autres fonc-



tions sensorielles plus développées. » De beaux moments d'échanges ont pu se tisser entre cette maman témoin, les enfants, l'enseignante, Laurianne Santi et l'élue. « Les enfants ont tout de suite totalement adhéré », poursuit l'élue, « ils se sont montrés très attentifs et ont posé beaucoup de questions, auxquelles Laura a répondu simplement, avec le sourire. Tous les enfants ont fini par l'entourer. » Au préalable, l'enseignante s'était beau-

coup investie : pédagogie autour du handicap, mise en situation, échanges, ateliers dessins... En dehors du fait de mettre en lumière ces initiatives locales, l'objectif est bien de montrer aux plus jeunes qu'il est possible d'agir, avec des gestes simples, pour faciliter la vie des personnes handicapées, et de celles qui éprouvent des difficultés à se déplacer. Améliorer l'accessibilité, c'est améliorer la vie de tous !

Transports scolaires : s'inscrire maintenant

Afin de préparer la rentrée scolaire 2017-2018 dans les meilleures conditions, les parents peuvent d'ores et déjà organiser le déplacement en transport scolaire de leur(s) enfant(s). Les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie et à retourner avant le 15 juin au siège de la communauté de communes. Il est par ailleurs possible d'effectuer vos inscriptions et réinscriptions en ligne sur www.cceg.fr.

**Infos : Service transport,
tél. 02 28 02 22 33**



Que vont faire nos enfants cet été ?

Centres de loisirs, Tremplin, Service animation jeunesse... Les programmes sont établis, les inscriptions closes depuis la fin du mois d'avril. En tout, 128 vacanciers auront l'opportunité de vivre des expériences collectives autour d'activités partagées. Équitation en bord de mer, aventures et mystères au château de la Turmelière, Puy du Fou, kayak en mer à Noirmoutier... Aventure, détente, sensations fortes, toute l'équipe d'animation de la ville de Treillières se mobilise pour faire passer à nos enfants un bel été, actif ou contemplatif.

→ À savoir

Pendant toutes les vacances estivales, en raison des travaux menés dans les établissements scolaires, les centres de loisirs seront délocalisés dans les locaux de l'école Sainte-Thérèse.

Renouveler pour mieux accueillir



C'est une nouvelle ambition qui se dessine pour le bourg, à l'horizon 2018-2019. Pour conforter l'identité et accompagner l'évolution urbaine du centre de la commune, le nouveau quartier, face à la mairie, donnera un second souffle au bourg de Treillières. La ville s'adapte ainsi à l'arrivée de nouveaux habitants en élargissant son offre avec 257 nouveaux logements.

Une médiathèque, des commerces, une résidence-services, des logements, un espace public et des déplacements repensés... Le maire Alain Royer et son adjoint délégué à l'aménagement du territoire, Gil Rannou, rappellent ce qui dessinera les contours de l'avenue du Général-de-Gaulle : « *L'image du bourg rural n'est plus en adéquation avec les attentes actuelles des habitants. Il fallait donner une nouvelle ambition à ce secteur, accompagner l'évolution urbaine en tirant parti des spécificités géographiques et historiques. Nous avons la conviction que les nouveaux logements doivent se faire au plus près des services existants et conserver cette proximité est indispensable pour unifier le cœur de bourg.* » Conjuguer attractivité et proximité, c'est ce que vise ce grand projet urbain qui prévoit, entre autres, une circulation apaisée, avec une liaison

douce et la création d'un espace public. Le projet de l'avenue du Général-de-Gaulle a fait l'objet d'une concertation aux mois de mars et d'avril derniers.

Où en est le projet ?

Une grande partie de l'ancien stade et du boulodrome a été cédée à Métay immobilier, qui y réalisera un ensemble urbain ainsi qu'une supérette. Confirmant l'orientation intergénérationnelle de ce quartier, une résidence services seniors de 112 appartements, *L'Angélique bleue*, sera construite par le promoteur Nexity-Aegide. D'une manière globale, le programme du projet porte sur le développement d'une offre d'habitat mixte, c'est-à-dire incluant de l'accession à la propriété libre, des logements locatifs sociaux et de l'accession sociale à la propriété.

Le point avec...

Emmanuelle Lecointre, cogérante de l'agence Voix mixtes, spécialisée dans l'urbanisme et le paysage, en charge du projet de l'avenue du Général-de-Gaulle.

« *C'est un véritable espace partagé. L'aménagement se dessine selon un axe structurant et généreux qui accueille en son centre les véhicules et offre aux piétons des cheminements sécurisés et plantés de part et d'autre. Des plantations arborées et des massifs de plantes vivaces accompagnent la voie, rythment le linéaire et canalisent la perspective sur la façade de la mairie. Limitée à 30 km/h, l'avenue intègre l'accès à la médiathèque par la création d'un parvis doté d'espace de repos et d'appuis vélos. La place de la République se prolonge sur la rive opposée, par un jardin constitué de plantes de bruyère faisant face à des espaces de stationnement. Cet espace sera ouvert, totalement dédié aux piétons. Il accueillera la future supérette ainsi que la terrasse du restaurant de la résidence services seniors et proposera des espaces de repos plantés d'arbres.* »

Parcours résidentiel, un parcours de vie

91 % des Français pensent qu'il vaut mieux être propriétaire que locataire. Pour répondre à cette aspiration, la mairie s'attache à diversifier l'offre de logements dans les opérations, et notamment à faciliter l'accès à la propriété pour les familles les plus modestes, avec le dispositif de "Prêt social location accession" (PSLA).

Mis en place en 2004, le prêt social de location-accession (PSLA) est un prêt conventionné consenti à un opérateur (organisme HLM, SEM, promoteur privé...) pour financer la construction ou l'acquisition de logements neufs qui feront l'objet d'un contrat de location-accession. Il permet à des ménages aux revenus modestes d'acquérir le logement qu'ils occupent avec un statut préalable de locataire-propriétaire. En pratique, le ménage occupe le logement en tant que locataire et s'acquitte d'une redevance composée d'une part locative et d'une part qui constituera leur apport personnel. Au bout de quatre années maximum, le ménage a la possibilité d'acheter le logement qu'il occupe et d'opter pour le statut d'accédant à la propriété

Devenir propriétaire, petit à petit

« Ce parcours résidentiel est un choix social, permettant aux gens aux revenus modestes de devenir des primo-accédants, avec des produits sécurisés qui permettent aux ménages de ne pas se retrouver dans une situation compliquée », indique le maire, Alain Royer. « C'est une chance pour les habitants de réserver un logement sur l'un des programmes disponibles, de devenir locataire pendant un ou deux ans avant d'en devenir propriétaire, tout

en restant sur la commune ». Différentes opérations existent déjà sur la commune de Treillières, notamment dans la ZAC de Vireloup, dans le lotissement des Jardins des Hauts-Gesvres. Compte tenu du succès de ce dispositif et de la demande grandissante des jeunes ménages, de nouvelles opérations seront livrées fin 2018, notamment :

- 12 maisons groupées réalisées par Espacil dans la ZAC de Vireloup
- 18 maisons groupées réalisées Vilogia dans la ZAC de Vireloup,
- 7 maisons groupées réalisées par Gambetta dans le nouveau quartier face à la mairie.

Exemple de parcours résidentiel :



Jeune couple – jeunes actifs :

location d'un appartement T2



Arrivée des enfants : acquisition d'une maison



Départ des enfants – vieillissement : intégration d'un logement plus petit, sans entretien de jardin



Personnes âgées – rompre l'isolement : Résidence service sénior, mail'âge, EHPAD

Le droit au parcours résidentiel s'adresse à tous. Les ménages les plus modestes peuvent aussi prétendre à l'acquisition d'un logement par le biais du prêt social location accession.

→ À savoir

- À Treillières, les plafonds de loyers sont fixés à 8,38€/m² de surface utile et les plafonds de prix de vente à 2 363€/m² de surface utile.
- L'opérateur doit donner les logements en location-accession à des ménages dont les ressources ne dépassent pas certains plafonds.
- Le dispositif PSLA permet de bénéficier d'un taux de TVA réduit à 5,5 %, d'une exonération de la taxe foncière pendant 15 ans, de frais de notaires réduits (...)

Écoles : les travaux ont débuté

L'extension de l'école primaire Joseph-Fraud prévoit la création d'une classe supplémentaire, l'extension de la salle de restauration et la mise aux normes accessibilité pour un coût total d'investissement 2017 de 452 000 €. La livraison est prévue à la rentrée 2017. L'extension de l'école élémentaire Alexandre-Vincent, dont les travaux débuteront à la rentrée 2017, sera livrée en avril 2018. Seront créées trois classes supplémentaires, un espace restauration étendu et des espaces périscolaires et d'accueil de loisirs. L'enveloppe totale de cette opération s'élève à 1,672 M€, dont 862 000 € sont mobilisés en 2017.

Une partition pour Tilium Melodia



Créer des événements autour de la musique classique

Infos sur l'association : Jacques Bayer, tél. 06 81 70 74 17, jacques.yvelines44@free.fr

Au XI^e et XII^e siècle, Treillières portait le nom de Tilium. Dans quelques semaines, l'appellation romaine retrouvera une portée mélodieuse, sous statut associatif. La musique classique comme chef de chœur.

C'est un projet culturel, un pari pour la valorisation de la musique classique sur la commune. Avec, en chef d'orchestre, un amoureux des résonances et harmonies classiques. Jacques Bayer, retraité actif, vit au son d'une musique entêtante : « créer une association multiculturelle, par et pour les Treilliérains, dont l'objectif serait d'organiser des événements autour de la musique classique. »

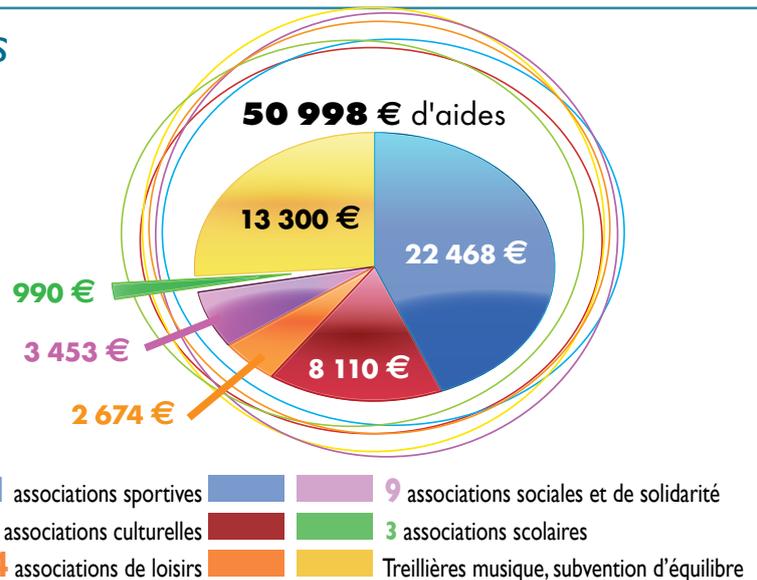
Le passionné s'appuie sur l'exemple nantais de la Folle Journée et l'engouement sans conteste qu'il existe pour cette forme musicale pour conforter son projet, naissant et ambitieux. « Rien ne pourra se faire sans l'implication

des personnes motivées, appelant à l'investissement d'un noyau d'acteurs, actifs, jeunes, entrepreneurs... » Tilium Melodia est donc la première pierre de cette intention culturelle qui pourrait, « dès 2018, proposer des festivals autour de la musique classique française, mais aussi pourquoi pas du jazz, du répertoire sacré, du gospel... L'association ne fermera aucune porte, bien au contraire. » Jacques Bayer s'est rapproché des élus de la ville, à qui il a présenté le projet, et de Françoise Tal, présidente de l'école de musique. Et il se met à rêver : « il n'est pas interdit de penser qu'un jour, Treillières se dotera d'une salle de spectacle plus grande et plus adaptée... »

50 998 € d'aides aux associations en 2017

Budget en hausse voté par le conseil municipal, qui profite aux 5 265 adhérents associatifs treilliérains.

Un règlement d'attribution des subventions, qui fixe les conditions générales d'attribution, les types de subvention, les catégories d'associations, a été adopté par les élus. Il a pour objectif de clarifier les droits et les obligations respectifs. En outre, le soutien de la commune de Treillières au tissu associatif local ne se limite pas à l'octroi de subventions : mise à disposition de locaux, de mobiliers et de matériels, aide à l'organisation de manifestations par des moyens humains, techniques et logistiques (...), la ville est toute l'année aux côtés de celles et ceux qui font bouger la ville.



Julien Pierre, un cœur bien ovale

Il y avait foule sur le nouveau terrain synthétique du Stade Treilliérain, ce samedi de mars. Et même si les plus jeunes rugbymen avaient du mal à reconnaître cette star du rugby tricolore, sa seule présence a su électriser les amoureux du ballon ovale. Julien Pierre, international français de rugby

à XV aux 27 sélections, seconde ligne de la Section paloise, passé par le Stade Rochelais et l'ASM Clermont, avait répondu sympathiquement à l'invitation de Jacques-Henri Guillet, président du Stade Treilliérain. Un moment inoubliable pour les enfants de l'école de rugby.

Piqué par les abeilles



Un citoyen éco-responsable

L'abeille est un insecte utile. Champion de la biodiversité, cet insecte est en première ligne lorsque la biodiversité est en danger. Xavier Godin, en créant en début d'année son association Page, forme, sensibilise et sonne l'alerte.

Page pour "Protection de l'abeille gardienne de l'environnement". Le Treillierain Xavier Godin, apiculteur à ses heures, vit au rythme des abeilles : autodidacte, il a appris avec le temps à les connaître, les protéger, et à leur proposer un habitat, autour de reines, pour produire quelques dizaines de kilos de miel, grâce à ces ruches installées sur son terrain, à la Rinquais. Pas question de ne pas faire partager sa passion au plus grand nombre, Xavier Godin a créé cette association pour « former d'autres amateurs, apiculteurs en devenir. J'organise ainsi des cycles de formation mêlant théorie et pratique. »

Ce samedi-là, autour du rucher de Xavier, il y avait Hassen, Rémy, un ami, deux étudiants de l'école des Mines... Chacun venant avec ses ambitions, ses aspirations, tous avec le même état d'esprit : apprendre, comprendre, défendre cette sentinelle de l'environnement, si précieuse. L'apiculteur n'a aucun mal à trouver des candidats, « les demandes sont nombreuses, les motivations sont très diverses. C'est un bon signe pour l'environnement car un apiculteur est forcément un citoyen éco-responsable. Et plus il y aura d'apiculteurs, plus il y aura d'abeilles ». Et face à la maladie, aux produits chimiques et au frelon asiatique, défendre l'abeille aujourd'hui est un geste évident pour la sauvegarde de l'écosystème. Voilà une bonne piqûre de rappel.

Contact : Page, tél. 06 16 03 73 85, association.page44@gmail.com

Belle saison pour les cadets

2016-2017 est une très bonne saison pour les trois équipes de cadets du Treillières basket club. « Elles sont en effet toutes montées en division supérieure, Élite, D1 et D2 » indique Thierry Juin, le président du club. « Chaque équipe a pu jouer à son niveau. Les U17 Elite ont fini milieu de tableau malgré un seul entraînement dans la semaine comparé aux autres équipes qui en ont au minimum deux. Tous ces joueurs sont très prometteurs pour les années à venir. »

En photo, le match des U17 garçons Elite face à Saint-Rogatien en 1/4 de finale de la coupe de Loire-Atlantique (défaite 50-57).

Infos sur www.treillieresbasketclub.com



Des joueurs très prometteurs

Des albums paninis comme les vrais



500 albums comprenant des vignettes de tous les joueurs, dirigeants, entraîneurs de la Sympho foot Treillières ont été offerts aux 450 licenciés, grâce au soutien de partenaires. « Et l'initiative a plutôt bien fonctionné », confirme Jocelyn Guillaume, l'un des salariés du club. « Près de 5 000 pochettes ont été vendues chez les commerçants, un concours de l'album le plus rapidement rempli a été lancé au sein du club, cela a créé une vraie dynamique et permis aux licenciés de mieux se connaître ». L'initiative sera sans doute reconduite dans les prochaines années.

(En photo : un match des U15).

Infos sur le site facebook du club : SF Treillières.

Un budget 2017 ambitieux et

Avec une augmentation de 6,6 % de ses dépenses d'investissement en 2017, la commune est loin du recul constaté des investissements des collectivités locales en 2016 (-2,29 %). L'arrivée de nouvelles populations et la nécessaire mise à niveau des équipements publics ont un impact évident sur l'élaboration du budget 2017, qui se veut mesuré en fonctionnement, et ambitieux en investissement, pour une nouvelle année de "bâtisseur."



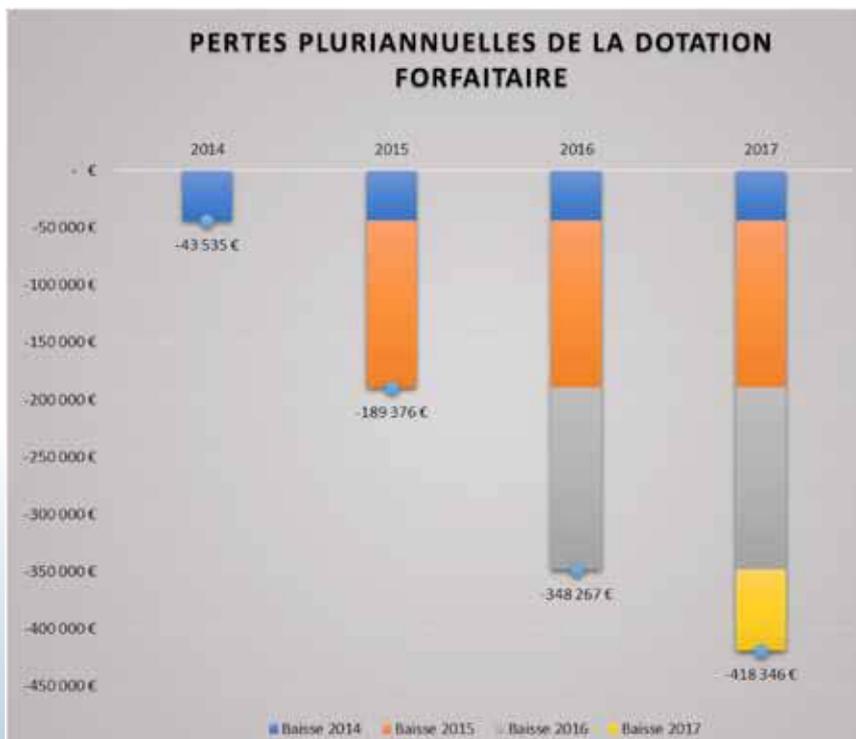
Les travaux de la halle de raquette s'achèvent.

La baisse allégée des dotations de l'État en 2017 (70 000 € au lieu des 150 000 € prévus pour Treillières) ne suffit pas à rassurer les élus qui, à la tête des communes ou des intercommunalités, ne peuvent se projeter. Plus que des gestionnaires, les élus souhaitent continuer d'investir, faire face aux obligations réglementaires, et si besoin créer des services publics. « Nouvelles normes, mise en accessibilité

de bâtiments, instruction des permis de construire, réforme des rythmes scolaires, nécessité d'adapter nos structures éducatives... Les obligations du maire sont là, quotidiennes, réelles ». Alain Royer, le maire de Treillières, consent que la baisse est « moins importante cette année, mais elle intervient après plusieurs années de gel ou de diminution ». Pourtant, les collectivités locales ne sont pas responsables de l'endettement de la France car elles sont soumises à la "règle d'or", ce principe selon lequel toutes les communes doivent voter un budget équilibré, c'est-à-dire sans déficit, et ce, tous les ans. Celui voté par la commune de Treillières le 3 avril dernier n'échappe pas à la règle.

🗨️ L'année 2017 marque la quatrième année de baisse consécutive des dotations de l'État, soit une diminution pour Treillières de 418 346 € jusqu'à ce jour.

🗨️ La commune trouve ses marges de manœuvre grâce à son bon niveau d'épargne nette dégagée chaque année. Ainsi, depuis 2014, c'est une moyenne de 1 550 000 € par an d'auto-financement pour couvrir les dépenses d'investissement. Tout cela, grâce à un même rythme de progression de ses dépenses et de ses recettes de fonctionnement.



responsable



*des cessions immobilières à hauteur de 2,7 M€ provenant de la vente des terrains face à la mairie à un prix conforme à l'estimation du service des domaines - avec une rétrocession par les opérateurs, au terme des travaux, de plus de 6 000 m² d'espaces publics aménagés (voies, espaces verts, éclairage, places de stationnement...).

** Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) : dotation de l'État destinée à rembourser aux collectivités locales la TVA acquittée sur leurs biens d'équipement

LE BUDGET, comment ça marche ?

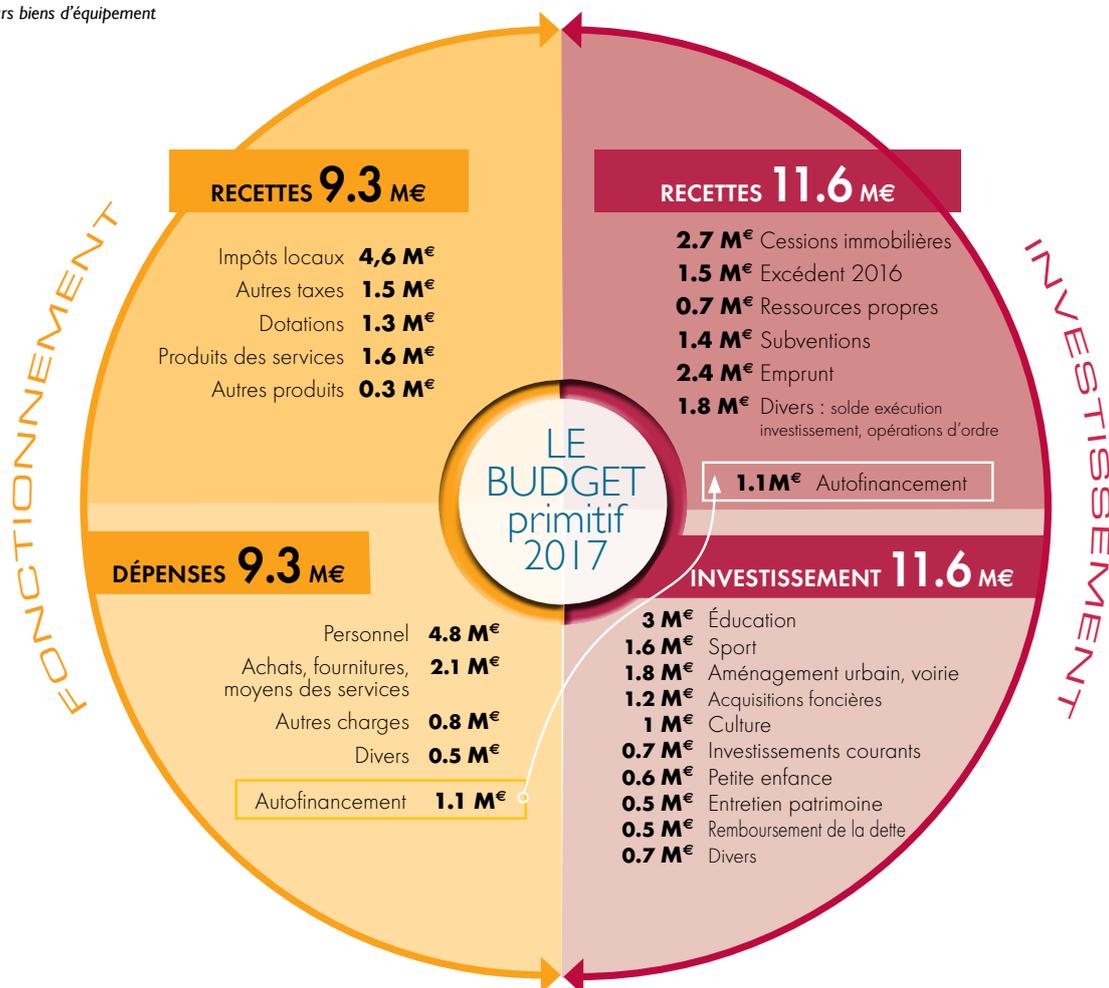
En fonctionnement, le budget d'une collectivité est construit comme le budget d'un ménage, avec des revenus et des dépenses.

- Les revenus d'une collectivité, ce sont d'abord les recettes des impôts et taxes (taxe foncière, taxe d'habitation, dotations intercommunales), mais aussi les produits des services publics facturés (services enfance-jeunesse, restauration, locations de salles municipales...), et les dotations de l'État.
- Les dépenses concernent toutes les charges nécessaires au fonctionnement des services publics : des dépenses de personnel bien sûr, des dépenses générales comme l'alimentation, les loyers, les contrats

d'assurance, les frais d'électricité, les charges d'entretien... Mais aussi des charges financières pour le remboursement des intérêts des emprunts.

En investissement, le principe est le même : des recettes et des dépenses équilibrées.

- Les recettes sont constituées par les excédents d'investissement et de fonctionnement, les cessions foncières (*), la taxe d'aménagement, le fonds de compensation de la TVA (**), les subventions, l'emprunt...
- Les dépenses d'investissement concernent les dépenses d'équipements, les travaux, les études, les remboursements du capital des emprunts...



Ce qu'il faut retenir :*un budget total d'environ***20 M€***9 M€ en fonctionnement
et 11 M€ en investissement**Un programme d'investissements ambitieux
et nécessaire de***11 M€,***dont 8 538 800 €
d'investissements nouveaux.**une priorité 2017
à l'éducation avec***3 M€***pour les extensions des écoles
Alexandre-Vincent et
Joseph-Fraud**et la première tranche de construction d'une
nouvelle école maternelle.**Un effort important
pour les travaux de voirie***1,2 M€***et le sport***1,5 M€***une épargne prévisionnelle
au stade du budget primitif de***1,1 M€***pour rappel : 1,2 M€ au stade BP 2016 –
au terme de l'exécution budgétaire 2016 :
1,5 M€ constaté grâce à l'optimisation des
recettes et la maîtrise des dépenses*

L'analyse de...

**« Le budget s'adapte à l'augmentation****Dans quelles conditions se présente le budget 2017 ?**

Malgré un contexte national incertain et les contraintes qui pèsent sur les collectivités, nous nous sommes fixés pour 2017 une maîtrise globale de notre budget, en recherchant toujours des pistes d'économie. Pour cette année, les marges de manœuvre sont étroites, voire inexistantes, pour faire face aux besoins nouveaux. Notre attention redouble. À chaque bon de commande, on se demande si c'est une bonne dépense ou non.

La commune a-t-elle des solutions ?

L'équation est simple : il faut adapter le fonctionnement des services publics, sans fermer et sans en dégrader la qualité. C'est ainsi que l'on fera des économies intelligentes. Cela peut se traduire par le développement de mutualisation des moyens humains ou matériels avec les communes à proximité, le recours au portage des acquisitions foncières communales proposé par Erdre et Gesvres, la maîtrise des dépenses de remplacement de personnel. Nous ne devons pas tomber dans un pessimisme budgétaire car la capacité d'autofinancement de la commune est, et va rester, satisfaisante dans les prochaines années.

Les produits des services augmentent de façon considérable en 2017, comment l'expliquez-vous ?

Il est vrai que l'attractivité de la commune impacte le budget. Avec près de 350 nouveaux habitants par an, notre responsabilité est d'adapter les services publics, notamment éducatifs. Ils ont une incidence évidente sur les dépenses à caractère général : elles sont en augmentation, mais 25 % de ces nouvelles charges ne sont pas pérennes, elles concernent notamment des locations mobilières pour accueillir temporairement des nouvelles classes ou des restaurants scolaires.

Catherine Cadou,
adjointe déléguée à l'administration
générale, aux ressources
et à la participation citoyenne.

démographique »

Les nouvelles charges sont notamment liées à l'apprentissage de la natation à compter de septembre 2017, au renouvellement des petits matériels du service jeunesse détruit par l'incendie volontaire de décembre dernier, au déploiement de nouvelles actions festives et intergénérationnelles, aux récentes charges pour assurer la sécurité des biens publics...

Le recours à l'emprunt en 2017 est-il inquiétant ?

Non, la situation financière de la commune est saine. Cet emprunt d'équilibre est nécessaire compte tenu du niveau des investissements 2017. Il est envisagé à hauteur de 2,36 M€ pour 2017. L'en cours de la dette par habitant atteint 810 € par habitant mais est inférieur à l'endettement moyen des communes de même strate de population. Le taux d'endettement est à 6,4 %, pour un seuil critique fixé à 20 %. Ce qui est important, c'est d'une part, notre capacité de désendettement maintenue à 4,4 années pour un seuil plafond entre 10 et 12 années, et d'autre part notre épargne nette qui reste confortable. Et tout cela, conformément à nos engagements de mandat, sans augmenter les taux d'imposition communaux*.

* Quant à l'évolution des produits de taxes foncières et d'habitations, elle est liée à la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives d'habitation fixée par l'État à 0,4 % pour 2017 et la progression naturelle et dynamique des bases.

Des investissements records

La ville consacre 21 millions d'euros d'investissements à réaliser sur les trois prochaines années, dont 11 millions d'euros en 2017. Ce chiffre record s'explique par la nécessité de mettre à niveau les équipements publics pour répondre à l'évolution démographique, mais également pour offrir des services et aménagements à la hauteur d'une ville de près de 10 000 habitants.

Aménagement et culture



Face à la mairie, l'aménagement de l'avenue du Général de Gaulle (lire page 10) constitue le projet phare des prochaines années. Le projet médiathèque, au cœur du nouveau quartier, entre dans sa phase opération-

nelle : une enveloppe financière de 0,985 M€ y est consacrée en 2017 pour un montant total de l'équipement public de 840 m², estimé à 2,2 M€ et dont l'ouverture est programmée en fin d'année 2018.

Éducation



La mise en œuvre opérationnelle du renouvellement des équipements scolaires a débuté avec trois opérations d'envergure liées à l'éducation, pour un montant global 3,036 M€. Ainsi, l'année 2017 marque la concrétisation du projet d'extension des écoles publiques Joseph-Fraud et Alexandre-Vincent et de la construction d'une nouvelle école maternelle. Les travaux débiteront en juin prochain

pour une livraison à la rentrée 2018. Cette nouvelle école remplacera celle de La Chesnaie. Elle sera composée d'une part, de 8 classes maternelles, avec une possibilité d'extension à 10 classes, et d'autre part, de locaux d'accueil périscolaire et de loisirs. Le montant total de cette opération s'élève à 4,3 millions d'euros dont 1,7 M€ sont mobilisés en 2017.

Enfance et solidarité

La mairie s'attachera à la construction-réhabilitation du pôle petite enfance-solidarité pour accueillir les relais assistantes maternelles, la passerelle et l'espace solidarité en toute proximité du multi-accueil *Bulles de rêve*. Après avoir mobilisé un budget de 50 000 € pour les études en 2016, 598 000 € sont consacrés en 2017 pour le début des travaux qui devraient s'achever au printemps 2018. Le montant total de cet équipement fini et aménagé est estimé à 874 000 €.



Les nouveaux investissements 2017

8 538 800 €



Solidaires, les jeunes !

Ils sont jeunes, la tête bien sur les épaules et surtout motivés pour en découdre sur la route d'Europ'raid : une aventure culturelle, solidaire et sportive, à travers l'Europe de l'Est.

10 000 kilomètres à parcourir à travers 20 pays d'Europe en 23 jours, le tout en Peugeot 205, et avec un but solidaire au bout de la route : acheminer du matériel scolaire dans des écoles d'Europe de l'Est. C'est le projet de jeunes Treilliérains, quatre équipages au total porteront les couleurs de la ville : Inès Lerat avec son association Hop'raid ; Antoine Brancheau, et son équipage Ent'Raid 44 ; Damien Esnaud avec Men in Raid et Totally raid, seront sur la ligne de départ en juillet prochain. Camille, Marine et Albane (en photo) sont les trois jeunes gagnantes originaires de Treillières engagées dans Totally raid. Dans les starting-blocks depuis plusieurs mois, Albane avait déjà goûté à l'humanitaire, lors d'un séjour en Inde, et souhaitait « *renouveler cette expérience humaine* ». Camille rêve de mêler « *découverte et solidarité* » tandis que Marie souhaite capitaliser sur ce projet pour vivre « *une expérience qui peut rester à graver jamais dans nos mémoires* ». Les pays qui jadis constituait la Yougoslavie, mais aussi la Roumanie et la Bulgarie, sont au menu d'un périple qui ne ressemble pas à



L'équipe de Totally Raid

une balade de tout repos : un GPS, un carnet de route, pas d'assistance et une longue distance à parcourir chaque jour...

Sponsors bienvenus

Tous les équipages disposent d'un compte facebook actif, d'un dossier sponsoring solide et surtout font preuve d'un enthousiasme sans faille. Car pour tenir la distance du 29 juillet au 20 août, il faut d'abord bichonner son carrosse, à la fois en multipliant les appels aux mécènes, et les événementiels locaux. La mairie de Treillières s'associe à leur courage et leur dévouement. « *Nous sommes soudées dans la vie, sur le terrain de basket puisque nous sommes toutes les trois joueuses du Treillières basket club, et cette course est aussi un tremplin qui nous fera gagner en professionnalisme* », indique Camille. Toutes trois en études (management, commerce),

il est évident que de boucler un budget aussi exigeant, réussir à aller au bout des formalités techniques, juridiques et matérielles, avec 10 kg de fournitures scolaires embarquées, ce sera déjà un challenge de taille à relever ! « *Pas évident en effet de mener ce projet, en plus de nos vies familiales et de nos études* », poursuit Camille, rappelant au passage qu'Albane étudie à Tarbes, ce qui n'est pas pour faciliter les choses. Elles étaient en tous cas toutes les trois réunies autour de leur bolide, le mois dernier, pour valoriser leur projet Totally raid.

Contact : Ent'raid 44, Men in raid, Hop'raid, Totallyraid sur Facebook

Retrouvez les quatre équipages au Super U, les 9 et 10 juin. Ils participeront, avec nous, à la collecte alimentaire annoncée ci-dessous. Pensez à compléter vos dons alimentaires par quelques fournitures scolaires qu'ils distribueront tout au long de leur périple !

Participez à la collecte alimentaire

Collecter des produits alimentaires ou de première nécessité, qui seront remis aux usagers qui rencontrent quelques difficultés. Là est bien l'objectif de la collecte annuelle organisée par le centre communal d'action sociale. « *Deux jours de dons généreux et volontaires, au Super U de Treillières, cela nous permettra de réalimenter notre "armoire alimentaire"* », indique Isabelle Retière, responsable du CCAS.

Les 9 et 10 juin, de 9 h à 17 h, à Super U.

SUPER U



De l'énergie à économiser



Le printemps, saison douce, est ainsi une des périodes idéales pour se lancer dans des travaux de rénovation : amélioration de l'isolation, changement du mode de chauffage, travaux de confort... Pour y voir plus clair dans ces travaux d'économie d'énergie, Erdre et Gesvres accompagne les propriétaires.

C'est un "Programme d'intérêt général". L'initiative propose aux habitants d'Erdre et Gesvres de bénéficier de conseils techniques gratuits, et des informations concernant les aides financières, afin de réaliser des travaux d'amélioration de leur logement, qu'il s'agisse de sa performance énergétique, de son adaptation pour les personnes à mobilité réduite, ou de travaux lourds de réhabilitation. Important, le parcours est individualisé, ce dont a bénéficié Anne-Yvonne Coniglio, habitante de Treillières.

Anne-Yvonne, comment a débuté cet accompagnement ?

Très simplement. Nous souhaitons nous renseigner sur des aménagements pour notre logement qui puissent nous faire faire des économies. C'est au salon des économies d'énergie, organisé à l'automne dernier à Treillières, que nous avons obtenu les premiers contacts, les premières informations.

Aviez-vous une idée de votre projet ?

Pas du tout. Notre maison a été construite il y a 25 ans selon des techniques et matériaux traditionnels, de qualité. Nous étions à la recherche de solutions qui puissent améliorer sa performance énergétique, sans pour autant tout révolutionner. On voulait avoir un regard sur une démarche globale, savoir à quoi s'attendre, en matière financière notamment.

Quelle a été la première étape ?

Dès le premier contact établi, un conseiller spécialisé nous a proposé un diagnostic existant gratuit, s'appuyant sur la conception de notre maison, nos consommations, nos souhaits d'amélioration. Au bout

de trois semaines, un ensemble de préconisations nous a été soumis.

Avez-vous donné suite ?

Oui, car nous étions séduits par les solutions proposées : nous avons commencé avec les combles, et une laine de roche projetée à la place d'une laine de verre qui ne remplissait plus son rôle de confort thermique. Nous avons également procédé aux changements de volets, plus performants, et à l'isolation du garage attenant à la maison.

Qu'est ce qui vous a séduit dans la démarche ?

D'abord le caractère désintéressé. Le conseiller Serenha nous a proposé un accompagnement sans caractère commercial. Nous étions rassurés par la neutralité de la démarche, et par l'approche pédagogique des explications. La rénovation n'étant pas notre domaine, le conseiller a su se mettre à notre portée.

Le projet est-il terminé ?

Pas tout-à-fait. Le conseiller nous avait proposé différentes formules de travaux, avec une rentabilité calculée dans le temps. Du coup, nous réfléchissons au remplacement de notre système de ventilation, et l'option de la VMC à double flux, pour ainsi faire diminuer notre consommation de chauffage.

**Informations sur le programme, www.serenha.fr,
tél. 02 28 02 01 11**



Erdre et Gesvres sur les réseaux sociaux

Pour rendre plus vivante son actualité et informer les habitants en direct, Erdre & Gesvres est désormais présent sur Facebook, Twitter, Instagram et Youtube !



Médias en Erdre et Gesvres

Durant trois mois, trois journalistes professionnels ont animé une série d'ateliers autour des techniques du journalisme : reportage, interviews, portraits. La bibliothèque de Treillières a été le théâtre de ces sensibilisations inédites, dont l'objectif était de favoriser la participation des citoyens au débat démocratique, tout en acquérant des clés pour mieux décrypter l'actualité et l'information médiatique. Avec des partici-

pants de tous âges, il a par exemple été question de l'analyse de la rumeur. « *Mon ambition est de donner à chacun, quelles que soient ses convictions, les clés pour être autonome dans sa vie de citoyen* », a dit l'un des journalistes, David Prochasson. « *Car s'informer de manière éclairée, c'est aussi s'ouvrir au monde qui nous entoure.* »

Retrouvez le récit de cette aventure journalistique sur le blog <https://mediasenerdretgesvres.fr/>

Les rendez-vous

→ Le mercredi des histoires, 15h30

• 21 juin

→ Les bébés lecteurs,

• Mercredi 7 juin, 10h
• Samedi 17 juin, 10h30

Fermeture les dimanches 28 mai et 4 juin



HORAIRES D'ÉTÉ

Du samedi 1^{er} juillet au dimanche
3 septembre inclus :

Mardi : 16h-19h
Mercredi : 10h-12h et 14h-18h
Jeudi : 10h-12h
Vendredi : 14h-17h

Fermé le week-end

De l'art au château

Surprise sur le château du Haut-Gesvres. Courant juin, une grande œuvre artistique sera installée sur la bâtisse. Un projet prévu pour valoriser les lieux, dans le cadre du grand projet d'aménagement baptisé Eaux & paysage.

Plonger dans les images

Exposition de l'atelier d'art plastique mené par Monique Dulac avec l'association Treillières accueil. 40 jeunes de 8 à 17 ans ont découpé une image prise d'un magazine et ont ensuite imaginé le dessin tout autour. Du 17 mai au 17 juin à la bibliothèque, entrée libre

Pochettes surprises estivales

Petits et grands pourront emprunter une pochette contenant des documents choisis par l'équipe de la bibliothèque : surprise garantie.

Du 15 juin au 15 septembre.

Mais avant la période estivale, pensez à vos révisions : plus de 1 500 titres classiques sont empruntables à la bibliothèque.

Femmes écrivaines dans la littérature

Sortie du 3^e livret sur la littérature classique, *Ces femmes qui ont écrit* : les femmes écrivaines dans la littérature. Présentation de 20 femmes du 12^e au 20^e siècle qui ont marqué la littérature. Livret disponible gratuitement à la bibliothèque, ainsi que les deux premiers livrets : *Les 60 incontournables de la littérature classique* et *Les 30 oubliés de la littérature classique*.

Du jeu et du lien

Pour préparer l'ouverture de la future médiathèque, qui offrira un espace jeux de société, l'équipe d'animation de la bibliothèque multiplie les activités autour du jeu. Elle a organisé par exemple un premier goûter-jeux intergénérationnel, au mois de mars dernier. Une bonne façon de créer du lien. L'opération sera renouvelée...

Infos à la bibliothèque au 02 40 94 61 76

AMÉNAGEMENT URBANISME

Modification n°8 du PLU

Une modification du plan local d'urbanisme a pour objet entre, autre, de créer des orientations d'aménagement et de programmation sur cinq secteurs du village de la Ménardais. Après la consultation de six personnes publiques (dont le Département, la Chambre d'agriculture, la Région), le conseil municipal, a décidé le 13 mars 2017 d'émettre un avis favorable au projet d'approbation de la modification n°8 du plan local d'urbanisme, sous réserve de prendre en compte les observations. Voté favorablement avec 26 voix pour, 1 abstention, 2 voix contre.

Utilisation des amendes de police

Le produit des amendes de police au titre de l'année 2016 est une dotation destinée aux communes du département, comptant moins de 10 000 habitants, qui ont vocation à soutenir les opérations concourant à l'amélioration des transports en commun et des conditions générales de circulation et de sécurité routière. Différents projets treilliérains sont concernés par cette dotation, il s'agit de :

- l'aménagement rue de Malandré (montant estimé des travaux : 262 686 €)
- l'aménagement du chemin de Bataille (voirie et trottoirs, 98 334 €)
- l'aménagement du trottoir de la route de Vigneux, RD49 (70 647 €)
- l'aménagement d'un accotement rue de la Gouérie (63 082 €)

Le 3 avril 2017, le conseil municipal a approuvé ces aménagements de sécurité, à l'unanimité.

Assainissement

Le budget assainissement de la commune est établi en deux sections : une section de fonctionnement (544 786 €) et une section d'invest-

tissement (1 424 531 €). Le 3 avril 2017, le conseil municipal a voté ce budget assainissement pour 2017, à l'unanimité.

Acquisition de parcelle

L'association *Moissons nouvelles* a cédé à la commune la parcelle boisée (ZS n°66) attenante à son établissement, conservant toutefois une surface d'environ 660 m². Cette acquisition permettra de pérenniser la continuité des liaisons piétonnes entre les circuits de randonnée existants et le château du Haut-Gesvres. Une décision validée le 23 janvier 2017 par le conseil municipal, à l'unanimité.

SÉCURITÉ

Extension de la vidéo-protection

L'année 2016 a vu l'augmentation des dégradations et la destruction d'un bâtiment communal par le feu sur le site du Château du Haut-Gesvres qui accueille plusieurs services et associations. Afin de répondre aux attentes des associations qui sollicitent des mesures de sécurité et de prévention, le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour l'installation de caméras de vidéo-protection sur ce site patrimonial. Une demande d'extension a été déposée en Préfecture de Loire-Atlantique.



Décision votée le 13 mars 2017, avec 23 voix pour, 6 voix contre.

SALUBRITÉ PUBLIQUE

Collecte des déchets

En matière de collecte des ordures ménagères, 95 % des habitants sont déjà à moins de 26 levées par an, d'où la décision de la commune de réduire la fréquence de la collecte. « *La collecte tous les quinze jours, toute l'année, est une juste adaptation des moyens aux besoins. La collecte hebdomadaire est en effet surdimensionnée au vu du faible nombre de bacs sortis sur la commune à chaque collecte, depuis*



la mise en place de la redevance incitative en 2013 ». Les explications sont données par Thierry Giquel, délégué aux associations de loisirs, au commerce et à l'artisanat. En outre, dans le but de garantir l'absence de risque pour la salubrité sur la commune, la collecte tous les quinze jours sera accompagnée du maintien d'une collecte hebdomadaire pour les gros producteurs de la commune : habitat collectif, restaurants scolaires, maison de retraite, salles municipales, métiers de bouche... Cet ajustement a été validé le 23 janvier 2017, à la majorité de 21 voix pour, 6 voix contre et 1 abstention.

L'ensemble des délibérations adoptées en conseil municipal est consultable sur le panneau d'affichage situé sur le CCAS et dans le hall de la mairie.

ÉDUCATION

Extension des écoles

Afin de réaliser les études liées aux extensions des écoles Alexandre-Vincent et Joseph-Fraud, une consultation pour le choix d'un maître d'œuvre a été lancée le 3 mai 2016. Le groupe de travail Marchés a attribué le marché après analyse des offres, au groupement FOREST DEBARRE / AREST / SETHEL / INTECO / AFORPAQ. Un groupe de pilotage, composé d'élus, d'agents communaux, des directeurs des écoles concernées, de représentants de l'Éducation nationale et des parents d'élèves, a été constitué pour la mise au point de ces projets.

En date du 12 décembre 2016, le conseil municipal a approuvé l'avant-projet détaillé de l'extension de l'école Joseph-Fraud et a autorisé M. le maire à lancer une consultation des entreprises. Onze entreprises ont été retenues pour effectuer les travaux, du terrassement à la charpente, en passant par les peintures, le chauffage, l'électricité... Le choix des entreprises a été validé en conseil municipal le 13 mars 2017, à l'unanimité, pour un montant total de travaux de 401 532 €.

De même, en séance du 13 mars 2017, le conseil municipal a validé, à



l'unanimité, l'avant-projet technique détaillé de l'extension de l'école Alexandre-Vincent et a autorisé M. le maire à lancer le dossier de consultation des entreprises.

Crédits et subventions scolaires

Le 3 avril 2017, le conseil municipal a validé les crédits et subventions scolaires 2017, établis selon les effectifs des écoles au 1^{er} novembre 2016. « À titre d'exemple, la mairie assure un crédit de 32,99 € par élève pour les fournitures scolaires et

13,18 € par élève élémentaire pour le renouvellement des manuels », explique Marie-Madeleine Régnier, adjointe déléguée à la famille et à l'éducation. « De même, 155,82 € sont attribués par classe pour les transports. Il s'agit de dépenses obligatoires. » À noter que le conseil municipal s'est aussi prononcé sur des dépenses facultatives, comme la participation à l'arbre de Noël (4,12 € par élève), les classes transplantées avec hébergement (7,73 € /nuitée), les projets et sorties pédagogiques etc. À l'unanimité.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Taux d'imposition inchangés

Conformément aux orientations budgétaires pour 2017, le conseil municipal a proposé de maintenir les taux des impôts locaux au même niveau que 2016 : ils sont donc reconduits à 21,69 % pour la taxe d'habitation et à 21,71 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties. Ces taux restent inchangés depuis 2006. Une décision validée le 3 avril 2017, à l'unanimité.

Tarifs municipaux

Les tarifs des droits de place, de la fourrière, des photocopies et de la location de l'espace Simone-de-Beauvoir n'ont pas été revalorisés depuis décembre 2013. Le conseil municipal s'est prononcé le 23 janvier 2017 pour une hausse des tarifs de 0,6 %. En revanche, les tarifs de l'Espace de l'amitié et ceux du cimetière sont reconduits au même niveau que 2016. Décision votée à l'unanimité.

Prochain conseil municipal le lundi 26 juin 2017 à 19h

Une gestion plus harmonieuse des espaces verts



Entretien autant que nécessaire et aussi peu que possible. Voilà comment se définit la gestion différenciée des espaces verts d'une commune. Parfois appelée "gestion raisonnée, harmonique ou durable", ce mode de gestion s'applique désormais sur Treillières, où l'entretien des espaces s'adapte en fonction de leurs caractéristiques et de leurs usages.



« Le bon entretien au bon endroit. » Pour Emmanuelle Caillard, gérante de l'entreprise *L'atelier des aménités*, bureau d'études en paysage urbain et environnement, « la démarche de la gestion différenciée des espaces verts est particulièrement pertinente pour les communes qui ont de plus en plus de surfaces à entretenir, avec des effectifs et des moyens qui ne peuvent évoluer dans les mêmes proportions ».

C'est exactement le cas

de Treillières qui, augmentant ses espaces publics du fait des aménagements publics nouveaux – et à venir – se voit dans l'obligation d'ajuster son approche environnementale. Elle a été guidée dans sa démarche par *L'atelier des aménités*. Bonne nouvelle pour la nature ? Absolument. Déjà, depuis le 1^{er} janvier dernier, les pesticides sont interdits dans les espaces verts publics, avant leur prohibition pour tous les usages non professionnels, en 2019. La gestion différenciée a donc de l'avenir, « elle permet de préserver la biodiversité des espaces naturels tout en mettant en valeur certaines parties de la ville », confirme Emmanuelle Caillard. Enjeux environnementaux, écologiques, enjeux sociaux aussi car le résultat de cette gestion améliore le cadre de vie en mettant à dis-

position une diversité d'espaces. Le plan répond également à un enjeu économique : les moyens humains, matériels et financiers en sont optimisés.

Un code par espace

Rencontrée sur le terrain, l'équipe municipale des espaces verts voit le principe de cette gestion différenciée d'un bon œil. Pour Benjamin Helin, le responsable d'équipe, l'idée est de « ne plus gérer tous les espaces verts de la même façon, avec une tonte régulière, des plantations d'espèces gourmandes en arrosage, un désherbage systématique... Chaque espace naturel a ses propres spécificités et donc son propre mode d'entretien ». En pratique, une classification par code a permis de quantifier, de caractériser les espaces entretenus et de déterminer les entretiens à mener. Six codes ont ainsi été retenus en fonction d'une thématique bien particulière : espace vitrine (à mettre en valeur), espace sécurisés (liés aux équipements sportifs notamment), espace mémoire (dont la gestion vise à y maintenir un aspect soigné propice au recueillement), espace rustique, etc. Consultable en mairie, ce plan de gestion est porté au quotidien par les agents communaux. Curieux de nature, pour en savoir plus : n'hésitez pas à les interpeller sur le terrain.

→ À savoir

Accueil urbanisme et services techniques

Depuis le mois de février 2017, la direction aménagement urbanisme et services techniques de la commune accueille le public les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h30. D'autres temps de réception sont possibles, uniquement sur rendez-vous. Tél. 02 40 16 72 36



L'autre rive, la future maison funéraire

Une maison funéraire verra le jour en face de l'actuel cimetière. Un projet proposé par Pompes funèbres Martinez. Présentation de L'autre rive.

1. Qu'est ce qu'une maison funéraire ?

Un funérarium ou une maison funéraire est un lieu composé, pour une part, de salons de présentation aménagés de façon intime et confortable pour les familles et leurs proches. Les familles peuvent s'y rendre librement pour veiller leur défunt.

2. Comment est né le projet Treilliérain ?

Installées à Nort-sur-Erdre, les Pompes funèbres Martinez ont proposé à la mairie d'acquérir la parcelle triangulaire située rue de Notre-Dame pour y proposer la création de cette maison funéraire. « Les élus ont apprécié le projet et compte tenu du fait que ce service n'existe pas sur la commune, ils ont donné leur accord*, à condition que le bâtiment s'intègre bien dans le paysage et son environnement », explique Steven Martinez, gérant de la société qui portera le projet.

*Décision prise en conseil municipal à l'unanimité.

3. Comment s'organise cette maison funéraire ?

L'équipement sera composé d'une salle de cérémonie, de trois salons comportant chacun un espace pour l'attente des familles, de deux espaces pour les parties administratives et techniques. En outre, 15 places de stationnement seront mutualisées avec l'accueil des visiteurs du cimetière.

4. Quel est le calendrier du projet ?

Les Pompes funèbres Martinez et la mairie ont signé, au début du mois de mai, un accord de cession de la parcelle. Le permis étant déposé, les travaux devraient intervenir au courant du mois de juin, pour une livraison en fin d'année.

Un espace de loisirs pour cet été

Rien de tel qu'une promenade en pleine nature. Un étang de 7 400 m² et 10 700 m² de prairies et d'espaces boisés seront le décor d'un nouveau lieu de promenade. Quelques habitants n'ont pas attendu le top départ estival pour profiter de cet espace de détente et de quiétude. Dans le quartier du Champ-Morin, le mobilier ne va pas tarder à être installé par les services

municipaux (coût : 60 000 euros). Les accès sont rendus possibles grâce aux parcelles acquises par la commune. La dernière en date, la parcelle ZV n° 21, est boisée et attenante à la propriété communale. Cette acquisition permettra de désenclaver les lieux, classés en espace boisé, et de l'intégrer à l'espace de loisirs autour de l'étang.

Accès rue de l'Alambic.

Une vie cousue main pour le nouveau cordonnier

Le commerce de proximité vit des temps difficiles, mais il a des atouts et un avenir, Stefan Courtet en est persuadé. Il a ouvert il y a quelques semaines une cordonnerie multiservices rue de la mairie. Et il en est fier.



Non, il ne passe sa journée à recoller des semelles. Et non, il n'est pas non plus le plus mal chaussé. Stefan Courtet, Treilliérain d'adoption et boulanger de formation, s'est lancé dans l'aventure de l'indépendance. Bien entendu, il a d'abord connu d'autres intérêts et vies professionnelles, avant de s'établir chez un patron à Thouaré-sur-Loire. *« Puis j'avais envie de créer mon commerce, dans ma commune, et le projet de la Villa Athéna - et ses ouvertures de locaux commerciaux - a créé un déclic. »* Le métier de cordonnier ne date pas d'hier : les cuirs employés, notamment pour la chaussure, ont été pendant longtemps fabriqués à Cordoue, en Espagne. Les tanneurs de Cordoue étaient des "cordouaniers", avant de devenir des cordonniers. *« Je savais qu'il y avait de la demande sur la commune »,* indique Stefan Courtet. Son aspiration pour le côté manuel et son audace ont suffi au Vannetais d'origine pour franchir le pas.

Rendre service

La demande en perpétuelle évolution a mis la puce à l'oreille de Stefan, le métier nécessitant de plus en plus de savoir-faire : maroquinerie, reproduction de clé, gravure, fabrication de plaques minéralogiques... *« Je suis également un lieu de dépôt pour le pressing de Grandchamp-des-Fontaines, comme un point relais. L'essor du commerce en ligne fait que cela marche très bien. »* Dans un contexte économique où de nombreux commerçants mettent la clé sous la porte, face à une concurrence sévère de la grande distribution, Stefan Courtet s'accroche au *« contact direct avec la clientèle »*, apportant sa pierre à l'édifice d'un petit commerce de centre-bourg qui participe à la vie de la commune. L'échoppe est ouverte tous les jours de la semaine, sauf le dimanche, *« une constante pour rendre un maximum service aux gens »*, reconnaît l'entrepreneur. La clé d'une réussite sans doute.

Contact : 49 bis, rue de la Mairie, tél. 02 72 60 83 25

La Chesnaie sonne le renouveau

La mairie a investi 122 000 euros pour rénover et réaménager le passage de La Chesnaie. Aujourd'hui, la municipalité et les commerçants de ce pôle commercial entendent bien inaugurer les lieux. L'Agence immobilière Thierry Fourny, la boucherie Guiquerro, le Crédit mutuel, le café la Chesnaie, Casa luna et Treillières conduite, vous accueilleront lors de l'inauguration le 9 septembre : dégustation de toasts et grillades à la plancha par Fabrice Guiquerro (de 10h à 13h), un cocktail au bar PMU offert par Adelia entre 11h et 13h, un tournoi "6 qui prend" (jeu de société d'ambiance) proposé par Stéphanie de Casa luna, sur inscription. Avec également une grande tombola organisée du 29 août au 9 septembre.

Nombreux lots, dont 2 repas au restaurant étoilé La mare aux oiseaux.



Le charcutier qui a la cote

On ne peut pas les rater ses distinctions. Elles brillent dans le magasin tout autant que les préparations cuisinées, les conserves et autres produits du terroir. Ça sent bon le travail bien fait chez Fabrice Guiquerro.

Ce gars-là est un passionné, bien plus ouvert qu'une paupiette. En rencontrant Fabrice Guiquerro, titulaire des lieux, passage de la Chesnaie, nous ne sommes pas tombé sur un os qu'il a fallu mitonner longuement. Très vite, on a saisi que son métier, c'était une façon de se dépasser. Son premier prix "toutes catégories" au concours national du meilleur foie aux marrons, donne une indication sur le sérieux du "client". « Une fois qu'on a goûté au concours, c'est difficile de ne pas se prendre au jeu », reconnaît-il. Le spécialiste de la terrine a multiplié les défis de ce type : concours du meilleur boudin noir de Loire-Atlantique, meilleur pâté de campagne régional... Le manieur de couteau est bien connu dans son quartier et bien au-delà, il s'applique aussi à faire travailler les producteurs locaux : « bœuf de Treillières, poulet de la ferme de Chavagnes, agneau de Loire-Atlantique... Je n'ai aucune envie de préparer et de



« vendre de la viande de Nouvelle-Zélande. » Attaché à son terroir, le professionnel de la barbaque qui a du goût et sans conservateur, défend son métier avec son épouse, forme des apprentis, et bonifie ses compétences. « Le fait qu'un jury de spécialistes distingue mon travail, mon savoir-faire, c'est une belle récompense. » Du coup, le boucher de formation, devenu charcutier-traiteur, redouble d'efforts et d'innovation. « Les concours, c'est un défi permanent, c'est un peu mon Vendée-Globe à moi. »

Contact : 43 rue de la mairie, tél. 02 40 94 53 40

Une adresse où ça roule



Nouveauté, acte 1.

L'Auto-école Bellamy s'est garée avenue de la gare. « C'est la quatrième agence dans l'agglomération nantaise », nous a signalé son gérant, Thierry Bourmaud. Permis B bien sûr, perfectionnement ou mise à niveau, forfait boîte automatique, code sur internet. Les formules ont tout pour plaire aux jeunes conducteurs (et aux autres) à qui il faut aujourd'hui au minimum trois à quatre mois - et 20 heures de conduite - pour décrocher le sésame. Thierry Bourmaud souhaite également proposer des cours de codes gratuits pour les seniors et, « après l'été, un simulateur de conduite sera installé dans l'agence ».

Auto-école Bellamy, 36 Ter A avenue de la gare, tél. 09 50 48 48 39

Faire évoluer son habitat ?

Nouveauté, acte 2.

Construction, rénovation, extension, amélioration de l'habitat... Voilà une adresse solide. Créatis habitat, c'est comme l'indique sa signature « une solution globale de proximité » : « Des premières esquisses aux derniers coups de pinceau, nous proposons un accompagnement clé en main, clair, avec la garantie que nos prestataires techniques sont fiables, disponibles, et compétents. » le travail de Jonathan Nussbaumer, le gérant, peut aussi se résumer à « la seule recherche de devis. Avec un avantage, aucun acompte n'est à verser aux entreprises. » Bon à savoir.

Créatis habitat, 23 ter rue de Rennes, tél. 02 40 34 05 05



Treillières Autrement

LE GROUPE DE LA MAJORITÉ

Le consensus général des 12 communes sur le projet d'aménagement du territoire (PADD) dans le cadre du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) démontre à nouveau, la volonté de chacune des communes d'Erdre et Gesvres, et ce quelle que soit son étiquette politique, de travailler ensemble et d'aboutir à un projet commun.

Aujourd'hui, à la lecture de l'expression politique du groupe Vivre à Treillières, nous ne pouvons que regretter les jugements infondés, les interprétations faciles et surtout leur non-conformité par rapport à la réalité de l'engagement de la majorité.

Pour rappel : Les travaux du PLUi ont débuté en 2014 par la rédaction de la Charte de gouvernance politique signée le 22 janvier 2014 par les maires des 12 communes dont notre Maire, Alain Royer ; écriture de la charte à laquelle l'équipe majoritaire de Treillières a très largement contribué. Depuis avril 2015, le Comité de Pilotage constitué des 12 adjoints à l'Urbanisme assistés des agents urbanistes de chaque commune, s'est réuni à 17 reprises avec les Bureaux d'Etudes pour co-construire le projet d'aménagement. Vos élus de la majorité ont participé activement à ces travaux au travers du Bureau Municipal, dont les avis et remarques sur chaque thématique ont été remontés au COPIL à chaque étape de l'élaboration du projet.

Les sous-entendus déplacés de l'opposition ne nous détourneront pas de nos objectifs : poursuivre le développement de notre commune au sein d'Erdre et Gesvres. Le compte-rendu du Conseil Municipal du 24 avril et les réponses apportées aux remarques de l'opposition, confirment que nos préoccupations quotidiennes sont prises en compte et portées par vos élus qui œuvrent pour que Treillières se transforme tout en préservant son cadre de vie.

En cette période où s'exprime un rejet d'une certaine politique, où la critique systématique est monnaie courante, et où les promesses sont rarement tenues, l'équipe de la majorité maintient le cap, et respecte tous les engagements qu'elle a pris lorsque vous l'avez élue.

Alors oui, les projets voient le jour, de nouveaux équipements sortent de terre, notre sécurité s'améliore, et nos rues et nos routes s'embellissent. Notre commune n'a jamais connu autant de changement et d'évolution. Elle se transforme pour devenir une ville agréable, accueillante, équipée, économe en énergie et solidaire, où chacun de nos concitoyens trouve sa place.

www.treillieresautrement.com
 Nous contacter : treillieresautrement@orange.fr

Vivre à Treillières

LE GROUPE DE L'OPPOSITION

Les conseils municipaux de ce début d'année ont beaucoup traité de chiffres : le bilan 2016, le budget 2017, les prévisions financières jusqu'en 2020... Au-delà des chiffres, c'est le cap que donne l'équipe majoritaire au développement de la commune qui fait défaut. Les projets s'alignent les uns après les autres mais pour aboutir à quel type de commune ? Le débat sur le projet d'aménagement défini dans le cadre du PLUi de notre territoire –plan local d'urbanisme intercommunal- devait être le moment d'éclaircir cette question : à quoi doit ressembler Treillières en 2030 ? A notre grand étonnement, la participation de la majorité à ce débat n'a consisté qu'à une lecture technique du document. Pas d'explications ni d'ambitions portées, sinon une sensation de contrainte plus qu'autre chose. Lisez le compte rendu du conseil municipal du 24/04, c'est éloquent !

Au contraire, pour nous élus du groupe Vivre à Treillières, c'est une chance d'écrire noir sur blanc vers quoi nous devons nous diriger. Et nous l'avons détaillé ! D'abord, de l'emploi avec du tertiaire dans nos centres-bourgs pour les dynamiser en journée. Pas que de l'habitat. Ensuite, inscrire la priorité aux vélos comme déplacement de proximité de demain : voies pour vélos, parkings à vélos, il faut le prévoir dans tous nos projets. Egalement, mettre les transports en commun en avant à l'image du Lila Premier que nous avons créé et notamment par le tram-train vers La Chapelle qui n'est pas mentionné. Acter aussi la mise en œuvre d'une réelle politique foncière pour accompagner les exploitations en agriculture raisonnée et biologique, pour nos paysages, pour notre qualité de vie et notre santé (circuits courts et le tout bio dans les cantines). Créer un volet sur le développement culturel et les équipements qui vont avec, complètement oubliés. Et enfin, mettre la transition énergétique comme enjeu majeur des 15 ans qui viennent. Il faut lancer la rénovation thermique des bâtiments publics, s'engager sur la réglementation thermique 2020 et exiger des éco-quartiers pour les nouveaux programmes immobiliers. Et discuter avec vous de tout cela ! Car votre avis compte autant que celui de vos 29 élus.

En résumé, nous avons demandé que ce projet d'aménagement qui dessine notre communauté de communes jusqu'en 2030 soit plus ambitieux, plus volontariste, plus innovant. Engageons-nous ensemble.

Les conseillers municipaux du groupe « Vivre à Treillières » : Emmanuel Renoux, Soumaya Bahiraei, Alain Blanchard, Martine Morel, Jean-Pierre Tual, Joëlle Chesnais

www.vivreatreillieres.com, vat@vivreatreillieres.com,
 twitter : @Info_VAT

PERMANENCES

Le CLIC

Informations pour les personnes âgées
Tous les lundis de 9h à 12h au CCAS (bureau face à l'accueil),
Tél. 02 28 02 25 45

La psychologue de l'école des parents

Espace social enfance, de 15h à 18h, sur RDV au
02 40 16 72 33

Michel Ménard, député de Loire-Atlantique

Lundi 12 juin, 15h15-16h15
Disponibilité pour rencontrer les concitoyens. Sur RDV au
02 40 68 70 04

Élisa Drion et Erwan Bouvais, conseillers départementaux.

Disponibilité pour rencontrer les concitoyens, sur RDV au
02 40 99 09 40

Le conciliateur de justice

François Logodin, tous les lundis de 14h30 à 17h, mairie de La Chapelle-sur-Erdre

ÉLUS D'ASTREINTE LE WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS

Pour répondre aux besoins urgents de la population treilliéraine. Pour être mis en relation, contactez la gendarmerie de La Chapelle-sur-Erdre. Tél. 02 40 72 07 01

CCAS DE TREILLIÈRES

Tél. 02 40 94 52 42

SERVICES DE GARDE

Médecins : le 15
Pharmacies de garde, appelez le 32 37

LE MARCHÉ

Tous les jeudis et dimanches de 8h30 à 13h,
place de la Liberté à Treillières

POLICE MUNICIPALE

6 place de l'église
Ouverture du **lundi au jeudi** de 9h à 12h15 et de 14h à 17h15
Le **vendredi** de 9h à 12h15 et de 14h à 16h15.

(Boîte aux lettres à la porte de l'accueil)
Contact :
police.municipale@treillieres.fr
Tél. 02 40 26 83 89

GENDARMERIE

de La Chapelle-sur-Erdre
Tél. 02 40 72 07 01

DÉCHETTERIE DE GRANDCHAMP-DES-FONTAINES

Lundi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h
Mardi et jeudi : 14h à 18h ; samedi : 9h à 18h
Tél. 02 51 12 10 42
Accès sur présentation d'une carte nominative que vous pouvez obtenir à la mairie de Treillières muni d'un justificatif de domicile.

À NOTER

Nouvelle société en courtage de prêt immobilier C&G Finance. Contact : Marianne Le Mignot, tél. 07 88 31 11 95, m.lemignot@c-g-finance.com

Sécurité routière

LE PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE À VÉLO

Depuis le 22 mars dernier, les jeunes de moins de 12 ans doivent être coiffés d'un casque de protection pour chevaucher un deux-roues. Qu'ils soient passagers ou conducteurs, les enfants ont désormais l'obligation de porter un casque. Qui dit obligation dit sanction ! Si l'infraction est constatée, l'adulte référent encourt une amende de quatrième classe (soit 90 €). Il est bon de rappeler que le casque diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70 % et drastiquement le risque de perte de connaissance : à plus de 10 km/h, il passe de 98 % dans le cas d'une tête non casquée à 0,1 % pour une tête casquée. Bien entendu, cette protection, même si elle n'est pas obligatoire après 12 ans, elle est fortement conseillée. Surtout pour les parents souhaitant donner le bon exemple aux apprentis cyclistes !



NI BRÛLER NI GASPILLER

Rappel : le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit du 15 mars au 15 octobre, il peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, il nuit à l'environnement et à la santé et peut être également la cause de la propagation d'incendie. La Loire-Atlantique était en début de mois en vigilance sécheresse alors, pour éviter toutes mesures sévères sur l'utilisation de l'eau, pensons à privilégier la douche plutôt que le bain, comme à éviter les arrosages de jardin ou le lavage des voitures. Merci pour la planète.



RECYCLER PLUTÔT QUE JETER

Peut être le saviez-vous déjà. Piles et bouchons ne se jettent pas. Un point de collecte existe à l'accueil de la mairie : les piles suivront un cycle de traitement écologique et la collecte de bouchons alimentera les recettes d'une association qui aide au financement de fauteuils roulants, de matériels éducatifs, de voyages pour enfants... Pensez-y !



JUIN

**Du lundi 29 mai au vendredi 9
Cap'Judo espoir organise ses portes
ouvertes**

Judo (dès 4 ans) et Taïso,
renforcement musculaire collectif.

Contact :

cap.judo.espoir@gmail.com

Les inscriptions auront lieu les 12 et
15 juin (17h30 à 20h30).

Venir avec un dossier complet et un
certificat médical.

Vendredi 2 - 18h**Chorale**

Organisée par l'école
Alexandre-Vincent
Espace Simone-de-Beauvoir

Mercredi 7 - 18h à 20h30**Réinscription danse**

Organisée par l'école de danse
Salle Kyniska

Également le mardi 13 juin - 18h à 20h

Vendredi 9 juin - 18h**Chorale**

Organisée par l'école
Alexandre-Vincent
Espace Simone-de-Beauvoir

Vendredi 9 et samedi 10**Opération caddies**

Super U de Treillières
(lire aussi page 19)

Samedi 10 - 10h à 16h**Fête école Joseph-Fraud**

Organisée par
Treillières Amicale laïque
École Joseph-Fraud

Samedi 10 - 9h à 19h**Tournoi jeunes de handball**

-14 garçons et -14 filles
Organisé par Gesvres handball club
Salles Olympie

Dimanche 11 - 8h à 19h**1^{er} tour élections législatives****Mercredi 14 - 15h à 18h****Portes ouvertes : test et recrutement****Handball club du Gesvres**

Salles Olympie
Également le vendredi 24 juin
de 9h30 à 12h30

Samedi 17 - 10h à 18h**Fête des écoles**

La Chesnaie et Alexandre-Vincent
Organisée par
Treillières amicale laïque
École Alexandre-Vincent

Samedi 17 - RDV 8h**Randonnée St-Goustan (Auray) – Le**

Bono – Ste Avoye
Organisée par
Groupe randonnée nature
Place de la Liberté

Dimanche 18 - 8h-20h**Vide grenier**

Organisé par
le Pétanque club treilliérais
Boulodrome de la Rinqais

Dimanche 18 - 8h à 19h**2^e tour élections législatives****Mercredi 21 - 18h à 20h****Billetterie pour le gala de danse**

Organisée par l'école de danse
Salle Kyniska

Du jeudi 8 au dimanche 11

**La ville à la campagne ou la campagne à la ville ? Comment vit-on dans un
espace qualifié de périurbain ?**



Expositions, discussions, spectacles... À défaut de tenter d'apporter des
réponses, la communauté de communes vous donne rendez-vous du 8 au 11 juin
à Petit-Mars pour aborder ces questions sous un angle différent.
Au complexe Fernand-Sastre de Petit-Mars. Entrée libre / Les temps forts de cet
événement. Programme complet sur www.cceg.fr



Samedi 24 juin - 16h à 2h

Treill'air de fête

Organisé par la mairie
Complexes sportifs
(lire aussi page 2)

Lundi 26 juin - 19h

Conseil municipal

en mairie

Vendredi 30 - 20h

Gala annuel de danse

Organisé par l'école de danse de
Treillières
Salle Capellia
à La Chapelle-sur-Erdre

JUILLET-AOÛT

Samedi 2 juillet - 11h

Kermesse

Défilé suivi du repas champêtre
et du spectacle des enfants
Organisée par l'école Sainte-Thérèse

Mercredi 16 août - 16h30 à 19h30

Collecte de sang

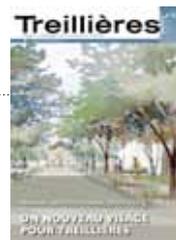
Organisée par Association des donateurs
de sang bénévoles
Espace Simone-de-Beauvoir

Treill'air de Fête 2017
ENTRÉE GRATUITE
RUE SIMONE DE BEAUVOIR
COMPLEXE SPORTIF
16H Samedi 2H

PROGRAMME

- 16h-16h30 DANSES PÉRISCOLAIRES Parvis de la Mairie
- 16h30-17h DÉFILÉ BAGAD ORVAULT
- 17h-17h30 NANTES IRISH DANCE Scène Olympie
- 17h30-18h OICO (CHANTS MARINS) Scène Simone-de-Beauvoir
- 18h-19h KEJADEN & OICO Scène Olympie
- 19h-20h ETYA SOUL Scène Simone-de-Beauvoir
- 20h-21h15 FFR CELTIC FIESTA Scène Olympie
- 21h15-22h15 HY ROCKCELTIC Scène Simone-de-Beauvoir
- 22h15-23h15 GAZOLINE SHOOTER Scène Olympie
- 23h15-00h15 MON CHER MORRIS Scène Simone-de-Beauvoir
- 00h15-1h30 DJ GLOBOX Scène Olympie

CONCERT * ANIMATION * JEUX



Le prochain magazine de Treillières sera diffusé à partir du 25 septembre prochain et couvrira la période allant jusqu'à la fin du mois de novembre 2017. Pour tout événement à faire paraître dans le magazine, merci d'adresser votre demande à mairie@treillières.fr, avant le 15 août.

SEPTEMBRE

Samedi 9 septembre - 10h
Inauguration du passage de la Chesnaie rénové

Samedi 9 septembre
Forum des associations
Espace Simone-de-Beauvoir



Dimanche 17 septembre
Journée du patrimoine
Autour du thème "jeunesse et patrimoine" jeudi 31 aop

Collecte des déchets ménagers	Collecte des sacs jaunes
jeudi 1er juin	jeudi 1er juin
vendredi 9 juin	
jeudi 15 juin	jeudi 15 juin
jeudi 22 juin	
jeudi 29 juin	jeudi 29 juin
jeudi 6 juillet	
jeudi 13 juillet	jeudi 13 juillet
jeudi 20 juillet	
jeudi 27 juillet	jeudi 27 juillet
jeudi 3 août	
jeudi 10 août	jeudi 10 août
vendredi 18 août	
jeudi 24 août	jeudi 24 août
jeudi 31 août	
jeudi 7 septembre	jeudi 7 septembre
jeudi 14 septembre	
jeudi 21 septembre	jeudi 21 septembre

Retirez vos sacs jaunes à l'accueil de la mairie.
Plus d'infos : www.trivolution.fr



Accessible à tous
02 28 07 90 12

Treill' air de Fête

ENTRÉE
GRATUITE

24
Juin
2017

RUE SIMONE DE BEAUVOIR
COMPLEXE SPORTIF

16H Samedi
..... 2H

**FFR CELTIC FIESTA - GAZOLINE SHOOTER - NANTES IRISH DANCE
MON CHER MORRIS - ETYA SOUL
HY ROCKCELTIC- BAGAD ORVAULT - DJ GLOBOX
OICO & KEJADENN. ● CONCERT-ANIMATION-JEUX**

